

LES ECHOS

De Scy-Chazelles



Le bulletin d'information de votre commune

Toujours plus de communication



Le saviez-vous ? - page 4

Teinturerie et cordonnerie

Culture - page 5

Europe

Portrait - page 6

Sculptures sur bois



Agenda - page 7

Manifestations 2007

Histoire - pages 8 - 9

Les Vosges : le Val de Senones - 2^e partie

Dossier - pages 10 - 11

Budget primitif 2007

Travaux - page 12

Chantiers

Vie scolaire - page 13

L'accueil périscolaire

Bibliothèque - pages 14 - 15 - 16

Coup de coeur - Rendez-vous de juin - Contes

Initiative - page 17

"Au boulot à vélo"

Patrimoine - page 18

Label européen

Urbanisme - page 19

POS et PLU

Vie quotidienne - page 20

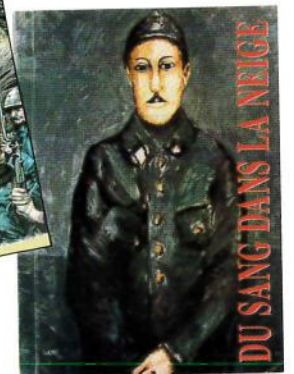
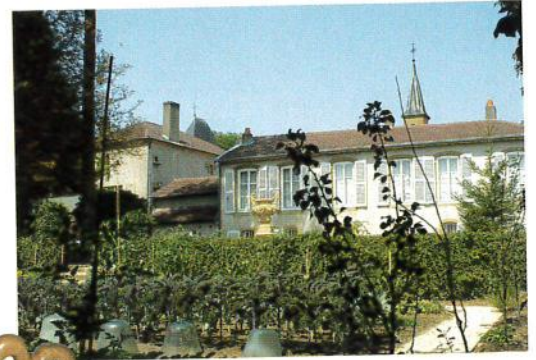
Nuisances

Parlons-en - page 21

La déficience visuelle

Nouvelles - page 22 - 23

Départ et arrivée - ZPPAUP : arrêté de création



Développement durable

« On n'hérite pas de la terre de ses parents. On l'emprunte à ses enfants. » **Saint-Exupéry**

Le développement durable est un concept à la mode. Il s'agit d'un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il cherche à concilier développement économique, progrès social et préservation de l'environnement.

Les responsables politiques au plus haut niveau sont comblés de satisfaction quand ils évoquent cette notion de développement durable.

Je crains néanmoins qu'elle ne serve très souvent d'alibi pour permettre des décisions qui auront un effet néfaste sur l'environnement tout en étant prises sous ce terme pudique du développement durable qui pourrait ainsi avoir des effets pervers.

La protection de notre environnement est pourtant une nécessité majeure et vitale dont chacun d'entre nous doit prendre conscience et à laquelle chacun doit apporter sa contribution par des gestes quotidiens simples mais qui peuvent devenir très importants s'ils sont multipliés par quelques dizaines de millions.

Ce peut être simplement éteindre systématiquement toute lumière inutile, prendre garde au type de véhicule utilisé pour tenir compte des quantités de CO₂ émises et de la consommation du carburant appelé à devenir de plus en plus rare et cher. Ce peut être aussi se munir d'un sac pour faire ses courses afin de ne plus utiliser les sachets de plastic. La contribution de chacun pour ce grand dessein peut passer par d'innombrables gestes apparemment anodins.

La commune vient de décider d'utiliser uniquement du papier recyclé après épuisement des stocks de papier normal. En effet l'informatique consomme des tonnes de papier parfois inutilement et que dire des publicités qui encombrant nos boîtes à lettres ? (Il est souhaitable d'apposer une étiquette refusant cette publicité. Ce désir est respecté par les distributeurs).

Par ailleurs, les candélabres de la rue de Moulins seront remplacés par des modèles pourvus de dispositifs réduisant la consommation en milieu de nuit.

Certes il s'agira d'une mesure symbolique mais rien n'est inutile. La multiplication des gestes symboliques portera ses fruits à terme.

Nous rechercherons d'autres initiatives dans les mois qui viennent.

Vous ferez du bien à la planète en respectant les contraintes du tri sélectif sans oublier les piles et les cartouches d'encre d'imprimantes. Elles peuvent être déposées en mairie. A chacun d'entre vous de faire preuve d'imagination et de détermination.



Le Maire,
Jacques Straub

J.S.

Nous nous proposons de présenter une institution locale ou une entreprise dans chacun de nos numéros. Il ne s'agit nullement d'une publicité déguisée mais de l'intention de faire connaître à nos concitoyens l'existence et la multiplicité des activités sociales et économiques présentes dans notre espace communal.

Teinturerie

Dans l'espace "CHAMPION" côté gauche, une aimable boutique affiche le titre tout simple : "PRESSING"

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une activité bien connue de nettoyage à sec de robes, manteaux, costumes, cuirs, daims, fourrures, etc. Ici on répare les fâcheuses agressions de boues, taches en tout genre. Les vêtements sont rendus bien propres, bien repassés et quasiment remis à neuf. Tout cela grâce à l'habileté de deux employées et de la patronne Madame Doris GIOZZET. Celle-ci est installée dans notre commune depuis 2002 et elle se déclare fort satisfaite de sa clientèle. Ce sont principalement des sigéo-castellois ainsi que nos voisins immédiats de Longeville, Ban-Saint-Martin, Moulins, Rozérieulles et autres.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce bon bulletin de santé de cette sympathique entreprise à qui nous souhaitons prospérité et parfait épanouissement.



Mme Giozzet entourée ses employées

Cordonnerie

Nos concitoyens connaissent tous la sympathique boutique de l'espace CHAMPION : "Cordonnerie-Clé" laquelle est tenue par le non moins sympathique couple : Marylène et Denis DESCES (nom quelque peu prédestiné puisqu'ils pratiquent, entre autre, la reproduction de clés).

Nos amis tenaient auparavant un commerce à Montigny. Ils se sont installés chez nous depuis plusieurs années afin de se rapprocher un peu de leur logement à Amanvillers.

Ce changement semble leur avoir été profitable puisque leurs affaires se sont considérablement développées. Ceci ne veut pas dire que la clientèle de Montigny soit moins bonne que la nôtre, mais cet état de fait est dû aussi, il faut le dire, au développement de leurs services.

Car, outre la cordonnerie proprement dite et la production de clés-minute, la boutique propose également la réalisation de tampons encreur, de plaques professionnelles et plaques minéralogiques pour tous véhicules, adhésifs en tout genre, etc.

Sont également en vente, les cirages et produits d'entretien pour chaussures et cuirs, des couteaux, des trophées, des coupes pour récompenses sportives et toutes sortes de gadgets très utiles comme porte-clés, porte-monnaie, maroquinerie, etc. Notre liste n'est pas exhaustive et vous pouvez, si vous le désirez, satisfaire votre curiosité en rendant visite à notre "petit cordonnier" comme dit la chanson. Mais le nôtre, en l'occurrence est plutôt de grande taille et répétons-le, tout à fait sympathique.



Marylène et Denis Desces

L'Europe À quoi cela sert ?

Nombreux sont ceux qui reprochent à l'Union Européenne de ne pas être assez proche des citoyens et de leurs préoccupations quotidiennes. Dans les Échos de Scy-Chazelles de décembre 2006, nous avons proposé d'ouvrir une rubrique pour démontrer à quel point cette notion est fausse. Le premier sujet traité avait été l'euro.

Abordons celui des téléphones portables.

75% des français disposent d'un téléphone portable. Chaque utilisateur a pu constater à quel point il était coûteux de téléphoner vers ou à partir d'un autre pays européen, notamment les très nombreux frontaliers de notre département. Cela sera sans doute moins cher dès cet été car la Commission de l'Industrie du Parlement européen a approuvé à une très large majorité une **proposition de loi visant à réduire les tarifs de "l'itinérance" des portables**. Elle suggère de plafonner à 40 cents d'euro la minute les appels passés depuis l'étranger et à 15 centimes les appels reçus à l'étranger. Ceci correspond à une réduction de plus de 50% par rapport aux tarifs actuels. Le texte propose de rendre ces limites obligatoires comme le souhaitent les associations de consommateurs.

Les ascenseurs.

Chacun d'entre nous prend un jour ou l'autre l'ascenseur. **La Commission européenne a condamné un cartel de fabricants d'ascenseurs** pour ententes illicites en leur infligeant une amende frisant un milliard d'euros. Ils s'agit des marques les plus connues : Thyssen-Krupp, Otis, Schindler, Mitsubishi et Koné. Cette entente avait permis de maintenir des prix anormalement élevés au détriment du consommateur. Ces sociétés ont truqué les appels d'offre en donnant l'impression d'une véritable concurrence.

Le gouvernement français n'aurait jamais été en mesure de prendre de telles sanctions.

Ceci démontre **le rôle et l'importance de l'Union Européenne** sur des questions très précises et très concrètes concernant notre vie quotidienne, n'en déplaise aux eurosceptiques.

À suivre



Atelier Senior Haut Débit

Tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30, les participants à "l'Atelier Senior à Haut Débit" se sont réunis à l'Espace Liberté et ce, durant 13 semaines. Dans une ambiance conviviale et décontractée nos **9 courageux seniors ont fait leurs premiers pas dans le monde de l'informatique** avec l'aide de Mélanie, leur formatrice. Au programme, découverte de l'ordinateur, traitement de texte, initiation à Internet et surtout une sensibilisation plus générale aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Ce projet a pu voir le jour à l'initiative du Club des Seniors en partenariat avec la Fédération Seniors Moselle, Microtel Multimédia pour le prêt des ordinateurs ainsi que le groupe Caisse d'Épargne et la municipalité de Scy-Chazelles. Cet atelier s'est poursuivi jusqu'au 4 mai et nous pouvons dresser un bilan positif : de gros progrès réalisés, une grande curiosité, beaucoup d'enthousiasme et une atmosphère sympathique.

Cet atelier est d'ores et déjà programmé pour une nouvelle session à l'automne 2007 toujours sous la conduite d'un formateur. Ces séances se dérouleront dans la salle informatique du Groupe scolaire Bernard Rabas. Les jours et horaires restent à définir.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mme Marie-France Balagny au 03 87 77 97 14.

L'Atelier Senior Haut-Débit





Fernande Saintigny

Mme Fernande Saintigny, sigéo-castelloise depuis 50 ans, après une vie familiale et professionnelle bien remplie, a décidé de faire une petite place à sa passion, la sculpture ou à sa vie imaginaire comme elle le dit elle-même.

Cette dernière précise bien que ce qu'elle résume n'est que le reflet de ses constatations personnelles. Aucun secret. Chaque sculpture ébauchée est une remise en question. Tout amateur qui désire toucher à ce loisir doit, en premier lieu, freiner ses ambitions. Il y a de nombreuses règles à respecter. Je les classe en 3P nous dit elle, **Passion, Patience, Précision**. Le bois se prête presque à tout...

Toutefois, une sélection s'impose : la qualité, les veines, les couleurs. Du choix dépendra le résultat. Les idées ? Elles ne manquent pas, je dirai même qu'elles se bousculent. La bonne volonté ne suffit pas, c'est le bois qui impose en partie ses exigences.

Le début est ingrat ; l'inconnu existe, l'imaginaire aide bien, un détail est encourageant. Seule la patience aide à surmonter les incertitudes. Il faut chaque fois se remettre en question. Mais quel plaisir lorsqu'il ne reste plus qu'à admirer le résultat. Cela est et doit rester un plaisir avant tout. Imaginez ce bel arbre que nous avons aimé.

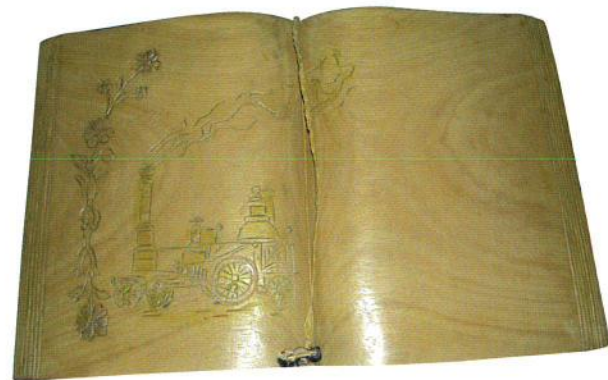
Le voilà passé dans sa deuxième vie.

Quelle chance... La sculpture, au passé, au présent, au futur, sera toujours une question, un pari, un risque, une émotion.



Si nous dépassons ces incertitudes, on découvre **la force d'entreprendre, la passion et la patience**. C'est un nouveau regard sur le bois, un encouragement pour réaliser d'autres œuvres. C'est pourquoi mon livre n'est pas refermé. Ce livre est la dernière œuvre de Mme Saintigny (2006). Même si elle a dû freiner un peu cette passion qui l'habite, elle a très souvent le désir de s'y remettre.

Lorsqu'au cours de mes balades, je vois un morceau de bois ou une vieille racine, je ne peux m'empêcher de les emmener. **Le bois m'inspire. Je vais lui donner une autre chance, une autre vie** et je me sens riche de sa présence. Autrefois, je n'hésitais pas à jouer la carte de la mendicité, notamment auprès des scieries dans les Vosges ou au détour d'un chemin.



"Le livre"



Une américaine à l'orgue de SCY-CHAZELLES

Le dimanche 24 juin à 17 heures, à l'église Saint Remi, **Rebecca ROLLETT** donnera un concert d'orgue de pièces de BACH, MENDELSSOHN, FRANCK...

Originnaire de PITTSBURGH en Pennsylvanie, Rébecca ROLLETT a découvert SCY-CHAZELLES et son charme l'année dernière lors de son voyage à METZ. Cette artiste renommée aux États-Unis notamment à WASHINGTON et à CAMBRIDGE s'est proposée d'offrir ce concert aux sigéo-castellois. Venez nombreux l'applaudir.

Entrée libre

Manifestations 2007

La Municipalité propose chaque année un programme d'animations d'une grande diversité et de qualité. De nombreux rendez-vous culturels se sont déjà déroulés au cours du premier semestre 2007.

Grâce à l'implication de nombreuses associations et partenaires ainsi que des services techniques de la Commune des animations très diversifiées vous ont été proposées. Elles se poursuivront également durant le 2^e semestre 2007. La plupart des disciplines artistiques et culturelles sont ainsi mises à l'honneur au fil de rencontres conviviales et ce pour le bonheur et le plaisir du plus grand nombre.

13 janvier	Concert de Nouvel An	Espace Liberté 20h30	Ateliers Musicaux et Municipalité
11 mars	Bourse Puériculture	Espace Liberté / journée	Aides et Loisirs Scy-Chazelles
17 mars	Carnaval	Espace Liberté / soirée	Scy-Chazelles Loisirs
18 mars	Atelier Jardinage	Salle de l'Esplanade / matinée	Jardiniers de France
15 avril	Loto	Salle de l'Esplanade 13h30	Amicale du Personnel communal
21 avril	Spectacle "Un autre regard sur Haïti"	Espace Liberté	Groupe scolaire Bernard Rabas
29 avril	Cérémonie du Souvenir Français	Eglise St-Rémi et Salle Esplanade	Souvenir Français et Municipalité
1 ^{er} mai	Brocante	Esplanade / journée	Scy-Chazelles Loisirs
11-12 et 13 mai	Marché aux Fleurs et aux Plantes	Salle de l'Esplanade	Club des Seniors et Jardiniers de France
13 mai	Concert flûte et piano	Espace Liberté	Ateliers Musicaux
Du 1 ^{er} au 13 mai	Scy-Chazelles d'Hier et d'Aujourd'hui	Salle de l'Esplanade (week-ends)	Amicale Interassociative
19 mai	Conférence sur l'opérette	Salle de l'Esplanade 20 h	Club des Seniors
2 juin	Rencontre avec un écrivain	Bibliothèque 20 h 30	Bibliothèque Municipale
8 juin	Boum des Ados	Espace Liberté	Municipalité et Accueil périscolaire
9 et 10 juin	L'Eté du Livre	Jardins Maison de Robert Schuman	Bibliothèque Municipale – BDP et CG
15 au 17 juin	Exposition André FLORI	Espace Liberté	Bibliothèque
23 et 24 juin	Fête du Port	Port Robert Schuman	Yachting Club de Metz
24 juin	Concert d'orgue	Eglise Saint Remi	Municipalité
30 juin	Théâtre	Espace Liberté	Bibliothèque Municipale
14 juillet	Bal du 14 juillet	Esplanade	SCY-CHAZELLES Loisirs
Du 9 au 18 août	Concerts de l'Académie internationale de Musique	Maison de Robert Schuman	Ateliers Musicaux et Municipalité
8 septembre	Un Eté au Ciné	Esplanade 20h45	Municipalité
9 septembre	Fête de la Vigne	Esplanade	Club des Seniors et Municipalité
7 octobre	Bourse de Puériculture	Espace Liberté	Aides et Loisirs SCY-CHAZELLES
11 octobre	Concert inaugural Musiques sur les Côtes	Eglise Saint Remi	Communes Festival Musiques sur les Côtes
19 au 21 octobre	Lire en Fête	Bibliothèque	Bibliothèque Municipale
25 novembre	Marché de Noël	Espace Liberté	Aides et Loisirs SCY-CHAZELLES
7 et 8 décembre	TELETHON	Salle et place de l'Esplanade	SCY-CHAZELLES Loisirs et Amicale Interassociative

Et... comme chaque année à des dates non encore déterminées, le Repas des Seniors, la sortie des enfants du périscolaire, le spectacle offert aux enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année, les animations estivales de mi-juillet à mi-août, les lotos organisés par l'Amicale du personnel communal, les visites guidées du village le 2^e dimanche du mois d'avril à septembre, etc.

Les Vosges et leur histoire suite du n°35

Sainte Odile : histoire et légende

Odile, née aveugle d'Adalric (ou Etichon), duc d'Alsace, et de Berchsinde (ou Berwinde), fut reniée par son père car sa cécité était la marque d'une sanction divine. Sa mère mit l'enfant en sécurité au couvent des femmes d'Etival, fondé par Odile, épouse de Bodon. L'enfant y sera baptisée par Hydulphe, évêque de Trèves, retiré à Etival au monastère des hommes. Saint Erhard, frère du précédent et évêque en titre de Trèves, participe aussi à ce baptême. L'enfant, ayant recouvré la vue, gagnera plus tard l'Alsace pour y fonder le monastère de Hohenbourg, en lieu et place du château parental d'Altiona (actuel couvent du Mont Sainte Odile).

Vers 888, Richarde, épouse répudiée pour adultère par Charles le Gros, descendante des ducs d'Alsace, se réfugie à Hohenbourg et puis vient à Etival. Cette abbaye lui avait été donnée en mariage. Elle en fait une dépendance d'Andlau (en Alsace) et y installe 13 chanoines.

Les trois abbayes sont pillées et ravagées par des hordes de Magyars (Hongrois). Bien plus tard, les moines stivaliens se seraient réfugiés à Autrey (cette abbaye existe toujours dans les Vosges) à la demande d'Etienne, évêque de Metz. Vers 1147, le prévôt Conrad donne l'abbaye aux Prémontrés (ordre fondé par Saint Norbert à Prémontré en 1120), qui y resteront pendant 600 ans.

Ils redonnent prospérité à la région, développant la culture et l'élevage, exploitant la forêt, créant forges, moulins, papeteries et imprimeries en 1512. Ils ouvriront des écoles, un hôpital et une bibliothèque. En 1747, l'abbaye perd son

Moyenmoutier : l'église abbatiale N.D. de Saint Hydulphe, 30m de haut et 60 de longueur, sans contreforts ni colonnes

indépendance et est rattachée à l'évêché de Toul et en 1777 à celui de Saint Dié.

Charles Louis Hugo, le dernier des abbés, fait construire le palais abbatial et termine la façade de l'église, bâtie sur les plans du Prémontré **Nicolas Pierson**, également architecte de l'église de Pont à Mousson. Avec la cathédrale de Saint Dié, l'église d'Etival est la seule à posséder dans les Vosges, une façade monumentale du 18^e siècle. Joyau de l'art roman, elle fut stupidement dynamitée le 9 novembre 1944 et reconstruite dans les années 1950.

Moyenmoutier

Cette cité de la partie basse de la vallée du Rabodeau, regroupe 3350 *médianimonastériens*.

Médianum monasterium, le monastère du milieu, est effectivement situé au milieu des abbayes de Senones, Etival, Saint Dié et Bonmoutier.

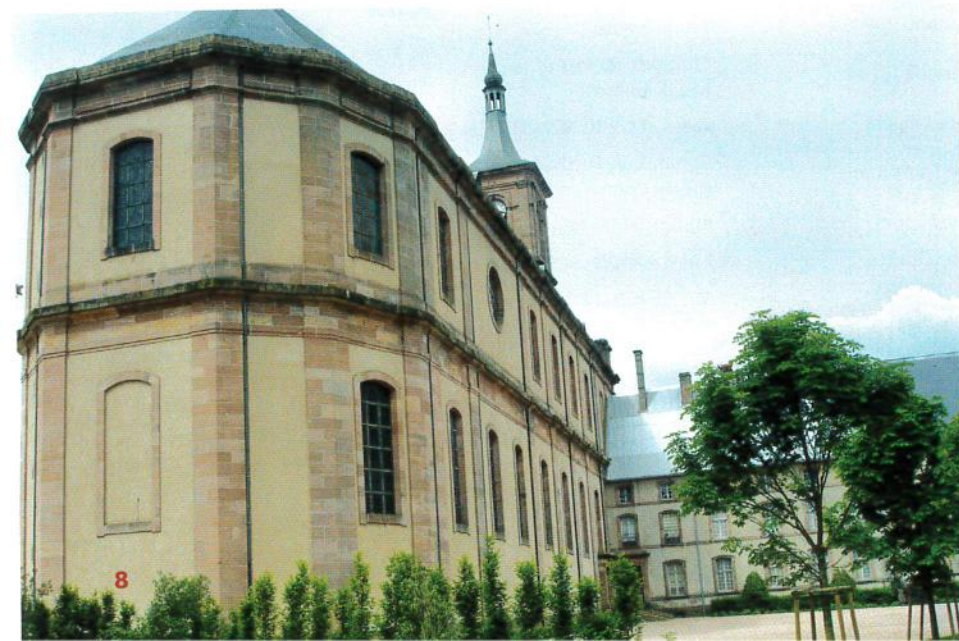
On y retrouve la trace de Saint Hydulphe, née vers 612 dans la province bavaroise d'Austrasie. On le suit de Ratisbonne à Trèves, puis à Moyenmoutier. En ce VI^e siècle, la Gaule devient le carrefour des rencontres entre le monachisme austère de Saint Colomban et celui de Saint Benoît aux règles plus simples. Notre Saint évêque et abbé y introduit une règle colombaniste assouplie par l'esprit bénédictin. Suit une période moins faste, aggravée par le passage des hordes hongroises en Lorraine, mais vers 960, **Adalbert, un moine bénédictin de Gorze, réforme l'abbaye et y fonde une des premières écoles de grammaire d'Europe.**

Suivent des périodes difficiles : les voués (protecteurs) de Moyenmoutier commettent exactions et pillages et au XIV^e et XV^e siècles surviennent les calamités de la guerre de Cent ans et de la peste noire. Les princes de Lorraine pillent l'abbaye et l'entraînent en décadence.

Enfin en 1603, l'abbaye est réformée et s'allie avec le monastère Saint Vanne de Verdun. Elle devient le siège de la congrégation St Vanne-St Hydulphe, approuvée par Clément VIII, et qui s'étendra sur 52 maisons religieuses en Lorraine, Champagne et Franche Comté.

Siècle brillant intellectuellement que celui du XVII^e qui verra s'étendre un souffle nouveau sur Moyenmoutier. **Dom Hubert Belhomme, abbé bibliothécaire, fera de Moyenmoutier une des plus importantes bibliothèques d'Europe, rassemblant 11000 volumes et travaillant avec Dom Calmet.**

Hélas un siècle plus tard, la Révolution bouleverse cette fourmilière d'idées et d'action. Les moines



sont chassés, les bâtiments abbatiaux confisqués et vendus aux nouveaux maîtres du textile. Les jardins serviront à la construction d'ateliers, tout comme à Senones. En 1812, s'ouvre, dans l'ancien monastère, une blanchisserie.

L'église abbatiale Notre Dame de St-Hydulphe

Monument surprenant du XVIII^e siècle par ses vastes proportions : hauteur 30 m, longueur 60 m et largeur 16 m. Elle est sans contreforts à l'extérieur et sans colonnes à l'intérieur. Un savant entrelacs de poutres de la charpente, en forme de bateau renversé, renvoie la charge sur les pilastres et les murs de l'église. Cette charpente supporte 40 tonnes d'ardoises. La roue, ayant servi à monter les cloches et les éléments de construction, est toujours installée sous la charpente.

Parmi le mobilier, on y trouve le tableau de *Notre dame de Malfosse*, protectrice de la paroisse. Cette vierge à l'enfant "au croissant de lune" du XVI^e siècle, de style rhénan, a conservé sa polychromie d'origine. Le mobilier classé est en chêne sculpté doré à la feuille. Les stalles datent de 1698 et comptent 36 sièges. L'acoustique est remarquable; cet édifice sert fréquemment à présent à des concerts; l'orgue de 16 m de haut et de 12 m de long, compte 26 jeux répartis sur deux claviers, un pédalier et plus de 1350 tuyaux. Créé par Charles Didier en 1880, il a été restauré en 1912 et est la copie conforme de l'ancien orgue de 1780 transporté à la cathédrale de Saint Dié en 1803 et dynamité en 1944.

La principauté de Salm

La famille des comtes de Salm est issue des comtes de Luxembourg. Elle s'installe au XII^e siècle dans la région : Hermann (déjà cité plus haut) épouse Agnès de Langenstein, propriétaire du château de la Pierre percée. Il devient voué et protecteur de l'abbaye de Senones, charge héréditaire. Son petit fils, Henri III de Salm, fait bâtir au début du XIII^e siècle, un château sur les hauteurs de la vallée de la Bruche, le château de Salm. Au XVI^e siècle, à la suite d'un long conflit entre princes de Salm et l'abbaye, un partage s'établit entre Jean IX le catholique et Frédéric le protestant. Jean meurt sans descendance et Frédéric, rhingrave comte de Salm, donne naissance à deux lignées, par ses deux mariages. En 1719, Nicolas Léopold prince de Salm épouse sa cousine Dorothee princesse de Salm et donne naissance à la **dynastie des Salm-Salm** (voir le blason avec les deux saumons). Craignant que son territoire ne soit intégré à la Lorraine par Louis XV, il négocie avec le roi de France et le roi Stanislas,

beau père de Louis XV et nouveau duc de Lorraine. Senones devient la capitale de la Principauté. Trois princes de Salm se succèdent : Nicolas Léopold (1701 – 1770), Louis Charles Othon (1721 – 1778) et Constantin Alexandre (1762 – 1828). En 1789, sous la Révolution, les principautois remettent en cause les privilèges de la famille. Celle-ci quitte Senones en 1791. **Le 2 mars 1793**, elle est réunie à la République française et est rattachée au département des Vosges. Les châteaux et hôtels sont vendus comme biens nationaux, l'un d'eux devient une usine textile. Le dernier prince avait emporté ses œuvres d'art, transférées plus tard à la bibliothèque et au musée d'Epinal. Il se réfugie en son château d'Anholt en Allemagne où vivent toujours ses descendants.

Épilogue

Deux cents ans de textile dans la vallée du Rabodeau et puis...

Au XIX^e et XX^e siècles, le textile est devenu la principale source d'emploi. L'essor est rapide entre 1805 et 1850. De nombreuses usines sont fondées et c'est à Senones que s'implante la première filature mécanique de coton des Vosges, créée par John Heywood en 1806 dans les bâtiments agricoles de l'abbaye. D'abord filature et tissage, l'industrie s'oriente vers la blanchisserie et la retorderie. L'âge d'or de cette industrie va durer de 1890 à 1914 et Senones triple le nombre de ses habitants. Entre 1914 et 1950, l'industrie, très ralentie par les déprédations de la guerre, retrouve sa prospérité grâce à des industriels, véritables seigneurs de la vallée : Georges René Laederich, Marcel Boussac, Eugène Charlot, Albert Lung qui ont exercé un véritable paternalisme. Un lent déclin s'installe entre 1950 et 1980 à la suite des importations de produits cotonniers et la fin de l'empire colonial. 2000 emplois sont supprimés en vingt ans. Laederich devient Colroy S.A. puis Dim. Boussac est repris par les Frères Willot. La dernière usine ferme en 1997. A partir de 1980, la vallée est sinistrée et l'exode des jeunes s'installe... mais quelques usines arrivent et l'on en attend d'autres. Le tourisme pourrait devenir l'une des industries salvatrices de la région pour peu que les municipalités fassent front commun afin de faire connaître une vallée qui a été l'un des berceaux du christianisme en Europe et aussi l'un des phares de la culture par la présence monastique. Une initiative, d'origine suisse, viserait à installer à Senones un centre international de recherche et de documentation. Souhaitons le mieux et que, lors de nos initiatives touristiques de proximité, nos itinéraires aillent parfois croiser ceux des moines fondateurs des premiers siècles.

Remerciements : l'auteur remercie les historiens Tronquart, Bonneton, Wener, Gauvard, Dupuy, Brugge, Poull, Gagneux et Verlot ainsi que l'office de Tourisme de Senones qui lui a fourni aide et documentation.

Budget primitif 2007

Etablir le budget primitif d'une commune est toujours un exercice difficile car il conditionne l'ensemble des grandes orientations d'une année même si le budget supplémentaire permet quelques ajustements en automne afin notamment de faire face à d'inévitables urgences. Ce budget est d'autant plus important que 2007 est la dernière année complète de notre mandat.

Quelles sont les orientations budgétaires fondamentales de l'année 2007 ?

Stabilité des taux communaux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière

Nous pensons qu'il s'agit d'une bonne nouvelle pour chacun d'entre vous, même si cette stabilité n'est pas exceptionnelle. Le taux de la taxe d'habitation sera resté stable 8 années sur ces 12 dernières années et celui de la taxe foncière 6 années. Nous avons toujours recherché une grande sagesse fiscale parfois au prix de reports d'investissements.

Et pourtant chaque année apporte son lot de mauvaises nouvelles qui sont toujours en rapport avec des charges supplémentaires imposées par l'Etat. Il s'agit cette année d'une nouvelle taxation imposée par les Voies Navigables de France qui nous a obligés à revoir à la baisse le loyer du Yachting Club de Metz. Il s'agit encore d'une diminution des aides de la CAF pour l'accueil périscolaire. Il s'agit également d'une taxation relative à l'emploi ou plus exactement au non emploi des handicapés. Il s'agit enfin et surtout d'un déclassement de la Voie de la Liberté, actuellement Route Nationale, qui va devenir voirie communale.

De plus les emplois jeunes sont arrivés à terme et ont été pérennisés d'où une augmentation des charges de personnels.

Baisse de l'endettement

Notre endettement passera de **1 241 000 €** à **1 181 000 €** si notre budget est respecté. Ceci représente **416 €** par habitant contre **722 €** en moyenne nationale pour les communes équivalentes. Ceci est d'autant plus indispensable que les taux augmentent depuis 2 ans (ils sont en effet passés de 2,32% à 4,22% en 30 mois). Un endettement relativement modéré nous permet donc de mieux tenir le choc. Dans le cas contraire, les charges financières se seraient envolées.

Quels seront les investissements les plus importants de 2007 ?

- 145 000 €** pour l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Esplanade.
- 20 300 €** pour le panneau d'affichage lumineux du Bel Air.
- 51 000 €** pour la rénovation des courts extérieurs du tennis (report de 2006).
- 42 000 €** pour l'éclairage public de la rue de Moulins.
- 20 000 €** pour l'enrobé rue Alfred Pichon.
- 11 500 €** pour l'enrobé de la cour de l'école maternelle Arc-en-Ciel.
- 20 000 €** pour les portes d'entrée de l'école maternelle Arc-en-Ciel.
- 49 700 €** pour la liaison piétonne En Prille-Passerine (report de 2006).
- 40 000 €** pour le Columbarium et mur d'enceinte du cimetière.
- 7 700 €** pour la réfection de l'extrémité de la rue Jeanne d'Arc.
- 11 000 €** pour le remplacement d'une tondeuse auto-portée.
- 6 000 €** pour le remplacement des chaudières des appartements de la rue de la Cheneau.



Les chiffres les plus significatifs du budget 2007

Les recettes de fonctionnement: 1 591 000 €

Ces recettes comprennent: (chiffres arrondis)

64 000 € pour les ventes de produits, prestations et services.

1 001 000 € pour les impôts et taxes .

357 000 € de dotations diverses de l'Etat et de la CAF.

85 000 € de produits de gestion (immeubles notamment).

82 000 € d'atténuation de charges (participations de l'Etat aux frais de CES, Emplois jeunes) .

Les dépenses de fonctionnement: 1 436 000 €

470 000 € de charges à caractère général. Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien de bâtiments, des transports scolaires, de l'éclairage public, de l'entretien des véhicules, du salage des chaussées, des animations estivales....

800 000 € de salaires et charges sociales du personnel.

104 000 € pour d'autres charges de gestion courante.

50 000 € d'intérêts de la dette.

Il existe un solde positif qui permet de virer **191 000 €** à la section d'investissement.

Le budget d'investissement est de 931 000 € en dépenses et en recettes.

Les recettes sont constituées par l'excédent de **191 000 €** de la section de fonctionnement.

Mais aussi :

- **98 000 €** des remboursements de TVA et des TLE
- **262 000 €** des subventions du Conseil Général, de l'Etat, du Ministère de l'Intérieur
- **70 000 €** d'emprunt
- **48 000 €** des produits de cession
- **261 000 €** d'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2006



Les dépenses d'investissement seront consacrées:

- au remboursement de la dette pour **131 000 €**.
- aux différents postes d'investissements exposés plus haut auxquels il faut adjoindre de nombreuses lignes plus modestes de grosses réparations.

Et l'avenir ?

Nous mettrons en œuvre en 2007 les dossiers des principales réalisations des années suivantes :

- Aménagement du Parc de l'Archyre.
- Élargissement de la rue de l'abbé Roget.
- Aménagement de la vélo-route Charles le Téméraire.
- Création de nouveaux locaux pour les associations.
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux.

En conclusion

L'endettement est inférieur à la moyenne.

La fiscalité est maîtrisée. Ceci témoigne d'une gestion saine et ces résultats vont au delà de nos espérances compte tenu des nombreuses réalisations et des services proposés aux familles.



Les chantiers terminés et en cours

Dans le bulletin du mois de décembre 2006, nous vous informions de l'état d'avancement de certains chantiers qui étaient sur le point d'être terminés ou en cours.

Le chemin piéton de la route de Longeville vous permet dorénavant de rejoindre la commune voisine en toute sécurité à l'abri de barrières en bois agrémentant cette montée vers le village. Afin de mieux sécuriser ce chemin, l'ensemble de l'éclairage public a été amélioré. Les riverains et les promeneurs ainsi que quelques cyclistes sont déjà nombreux à utiliser ce nouveau chemin. Un parking a été aménagé à mi-côte ainsi qu'une aire de repos avec banc pour permettre aux piétons de se reposer si nécessaire. Attention, ce chemin est interdit aux engins motorisés. Une signalétique va être mise en place à ce sujet.



Le chemin piétons route de Longeville

Rues Saint Nicolas et Saint Vincent, l'ensemble des travaux d'enfouissement des réseaux ont été terminés cet hiver. Des barrières et des poteaux préservent les riverains et les promeneurs de la circulation automobile. Les véhicules ont d'ailleurs beaucoup ralenti en raison de la nouvelle organisation de la voirie.



Rues St-Nicolas et St-Vincent : l'enfouissement des réseaux est achevé

La rue de l'Esplanade subit actuellement le même sort, avec malheureusement une contrainte supplémentaire de fermeture complète pendant toute la durée des travaux c'est à dire jusque fin Juillet. Merci à tous les riverains pour leur patience.

Le parking de la rue de la Passerine accueille dorénavant les véhicules des personnes travaillant dans les écoles, la cantine ou la bibliothèque, permettant ainsi plus de sécurité pour enfants et parents à l'entrée et à la sortie des classes.

Enfin, **le chemin piétonnier reliant les quartiers "En Prille" et "Passerine"** est complètement opérationnel. Il est déjà très utilisé. Mais attention, comme sur la route de Longeville, il s'agit d'un chemin exclusivement réservé aux piétons et toléré pour les cyclistes. Il est strictement interdit aux deux roues motorisées.



Chemin piétonnier reliant les quartiers "En Prille" et "Passerine"

Merci aux parents de veiller à bien passer le message à leurs enfants, car des PV seront dressés par la police municipale.



Le parking de la rue de la Passerine



Travaux en cours rue de l'Esplanade

Accueil Périscolaire

7 ans déjà



Créé en 2000 à l'initiative de la municipalité en collaboration avec l'association des parents d'élèves et l'aide logistique de la Ligue de l'Enseignement de la Moselle, Fédération des Œuvres Laïques, l'accueil périscolaire répond aux besoins des familles de disposer d'un service public permettant l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire.

La mise en place de ce dispositif correspondait à la construction d'un nouvel équipement, centre d'animation sociale et culturelle, essentiel pour notre commune "L'Espace Liberté".

Objectifs

- Permettre la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents en particulier pour les plus jeunes enfants.
- Permettre l'épanouissement, la socialisation et l'intégration des enfants par des actions complémentaires de celles des parents et de l'école.
- Permettre le développement d'activités attractives et accessibles à tous, contribuant à l'éducation, à la citoyenneté.

L'accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement et/ou occasionnellement selon les besoins des familles, les enfants scolarisés à l'école primaire :

- Le matin avant l'école, pendant la pause méridienne avec restauration, le soir après l'école ainsi que le mercredi toute la journée.
- Tout en proposant des activités de loisirs éducatifs adaptées, encadrées par du personnel qualifié en respectant le rythme et l'âge des enfants.

Les enfants sont amenés à l'école et pris en charge dès la sortie des classes.

Quel bilan en 2006 ?

Plus de 80 enfants différents ont bénéficié de l'accueil périscolaire que ce soit pour l'aide aux devoirs, la cantine ou pour les diverses animations les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Citons en particulier les sorties au Parc de Sainte Croix, sortie ski dans les Vosges, la boum des ados, la



À la cantine

Saint-Nicolas, l'atelier théâtre et surtout les animations estivales où près de 150 enfants sont inscrits.

2007 ne devrait pas nous décevoir, de nombreuses activités sont en préparation ou ont déjà été organisées notamment un spectacle "Un autre regard sur Haïti" qui a marqué les esprits par sa qualité et sa volonté de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Soulignons enfin que la qualité de ce service n'est rendue possible que grâce à l'implication d'une équipe d'animateurs compétents et dynamiques accompagnée par les services municipaux.

"Le coup de cœur"

des bibliothécaires

De l'invasion de la Pologne à la Libération de la Lorraine

Dominique Rapoport/Editions Serpenoise



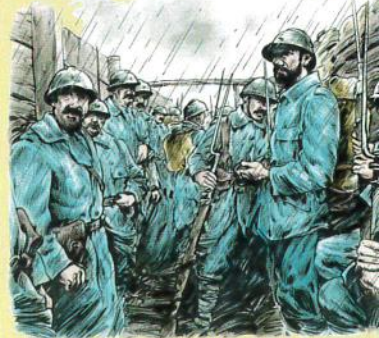
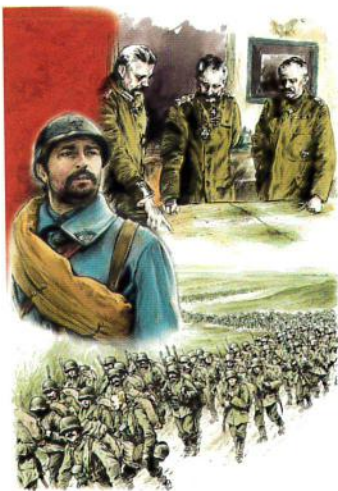
Après la parution l'année dernière d'un premier album **La libération de la Lorraine**, sortie cette année de **La bataille de Verdun** qui rencontre un très bon accueil auprès d'un public séduit par l'approche illustrative originale de l'auteur.

Le nouvel album, paru aux Editions Serpenoise, propose un historique de cette gigantesque bataille qui coûta 515 000 morts de part et d'autre, ainsi qu'une présentation de la guerre 14-18 au travers de ses faits marquants et ses grands chefs.

Le succès rencontré aux divers salons du livre lorrains (Été du Livre à Metz, Livre sur la Place à Nancy, Salon du Livre à Woippy, Centre Mondial de la Paix à Verdun, Salon du Livre Militaire à Courcelles-Chaussy) ainsi qu'aux dédicaces diverses (hypermarchés, librairies, rencontres de BD à Marly) encouragent Dominique RAPOPORT à poursuivre dans cette voie.

Fort de ces deux premiers albums, l'auteur travaille à présent sur **La guerre de 1870 en Lorraine** ainsi que le débarquement en Normandie du 6 juin 1944 avec, dans ses cartons, des projets tels que **Metz à l'époque romaine, moyenâgeuse, napoléonienne**. Inspiré de maîtres tels qu'Edgar Paul JACOBS, HERGÉ, Jacques MARTIN et nanti des préceptes de grands créatifs lorrains avec qui l'auteur eut l'honneur de travailler, Paul FLICKINLER et Jean-Paul CUISET, Dominique RAPOPORT a pour ambition de présenter au public une collection d'albums pour tous âges, ludiques, attractifs et d'un réalisme très poussé.

De son bureau qui donne sur le Saint-Quentin, source d'inspiration, l'auteur est dans son élément et les idées germent et prennent corps régulièrement. Dominique RAPOPORT n'a pas fini de nous étonner, nous pouvons lui faire confiance et attendons avec impatience la parution de son prochain album en mai 2007.



Les rendez-vous de juin

Ouverts à tous et gratuits

Rencontre avec Jacques Arveiler

Du sang dans la neige

Éditions Deltaconcept • Samedi 2 juin à 20h30 à la Bibliothèque

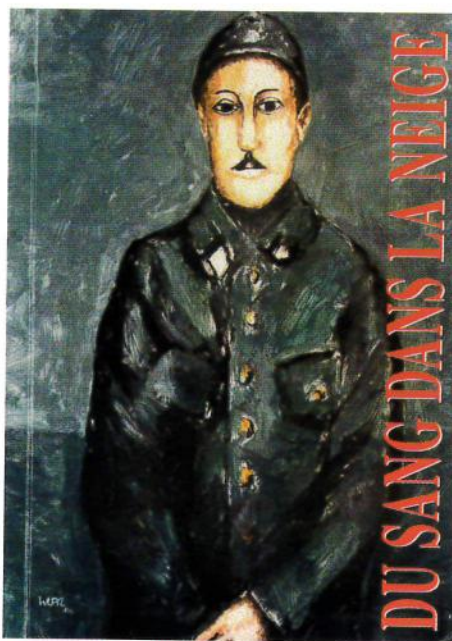
Après le Bernard l'hermite en 2003, Voies sans issue en 2006 Jacques Arveiler, écrivain sigéo-castellois a publié son troisième ouvrage Du sang dans la neige qu'il a présenté le samedi 2 juin en soirée.

Du sang dans la neige transporte le lecteur dans l'enfer de la première guerre mondiale où, face à l'inimaginable, il ne reste que des hommes mis à nus, à la fragilité exacerbée.

Ce roman donne la parole à deux hommes qui tour à tour se confient. Le Capitaine Humbert s'accroche à ses principes, Fernand, le caporal survit pour l'amour de Jeanne mais l'usure est la même, la souffrance identique, la guerre en les détruisant les rapproche. L'auteur est un passionné de cette période et il a acquis au fil des ans, de ses lectures et d'observations sur sites avec des amis archéologues, des connaissances qui concernent aussi bien l'aspect technique qu'humain de ce conflit et toute cette matière qui s'accumulait a servi son travail d'écriture.

Mais lors de cette soirée, c'est par la parole qu'il a tenu son auditoire. En effet, le travail de recherche sur les lettres, carnets de guerre et autres écrits de poilus lui a permis la mise en parallèle de ces témoignages et la pluie, la boue, le froid, les obus, le bruit des explosions, les odeurs, les couleurs du front ont franchi les portes de la bibliothèque captivant même les plus jeunes.

La soirée s'est achevée autour d'un verre comme le veut la tradition à l'issue de chaque manifestation organisée à la bibliothèque, permettant à tous, lecteurs fidèles ou auditeurs d'un soir de partager émotions et impressions sur un évènement qui s'est déroulé tout près d'ici.



Œuvre originale WLAZ

Atelier Théâtre

Le mystère du tableau volé de Yak Rivais

Samedi 30 juin à 20h30 à l'Espace Liberté

Cinquième saison de l'Atelier théâtre pour une petite troupe presque entièrement renouvelée qui va mener l'enquête.

Dans la salle d'attente du professeur Plumet-Loiseau sont exposés deux "croûtes" et un authentique Léonard de Vinci. Ce tableau exceptionnel va disparaître... L'inspecteur mènera l'enquête auprès des patients ayant eu rendez-vous ce jour là...





Contes de Grimm

Quand bibliothèque et école collaborent dans le cadre des manifestations sur les Huguenots un peu de rêve entre dans les murs de l'Espace Liberté.

Les contes des frères Grimm enchantent petits et grands, c'est bien connu et les enfants comme les enseignants de l'école élémentaire Bernard Rabas n'ont donc pas résisté aux charmes de la voix de Nathalie Galloro et au travail de percussion de Guy Constant.

Mais quand les artistes vous disent avoir été conquis par l'écoute de leur auditoire au point de retrouver les émotions de leurs premiers spectacles, c'est que l'échange a été exceptionnel

Ce spectacle né du partenariat école/bibliothèque a bénéficié du soutien financier de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Moselle.



INTERNET

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'accès à Internet est gratuit pour toute personne inscrite à la bibliothèque.

Deux ordinateurs sont à disposition.

Remise officielle de gilets de sécurité

L'école maternelle Arc-en-ciel a été choisie par la MAE (Mutuelle Assurances Elèves) et l'ASL (Autonome de Solidarité Laïque) pour la remise officielle de gilets de sécurité dans le cadre d'une opération départementale qui s'adresse aux écoles affiliées à la MAE par un contrat établissement. Fidèles à leurs valeurs, ces deux organismes engagent régulièrement des actions de prévention des accidents. Cette opération a permis de doter 1500 écoles de Moselle de gilets réfléchissants.



Au boulot à vélo !

L'évolution inquiétante du climat impose de réagir rapidement. Soutenue par l'ADEME, le président de l'association "Metz à vélo" l'a fait.

La Mairie de Scy-Chazelles souhaite encourager ses habitants à adopter une attitude citoyenne et à participer à l'opération "Au boulot à vélo".

Le vélo : un moyen de déplacement idéal

Rapide et efficace en ville, facile à stationner, économique et écologique, il permet en plus de pratiquer un exercice physique chaque jour.

économies de carburant, de parking et une santé redynamisée. En vélo vous allez peut-être trouver un itinéraire plus calme, plus naturel, plus long mais plus sympathique.

Rouler en sécurité

Il est recommandé au cycliste d'être bien visible (vêtements de couleur, gilet fluo-réfléchissant), en prenant sa place sur la chaussée. Le cycliste est de mieux en mieux respecté. L'aménagement d'itinéraires sécurisés s'étend considérablement.

Passer du discours à la pratique

A l'occasion de la Semaine de la Mobilité (du 16 au 22 septembre), l'association "Metz à vélo" vous propose en outre un calendrier qui vous permettra de noter chaque sortie en vélo, les kilomètres parcourus et des kilogrammes de CO₂ évités.

Dérive climatique

Face aux changements climatiques, il devient urgent de changer de comportements dans nos déplacements. La voiture n'est pas le seul moyen de déplacement et ses rejets de CO₂ polluent nos villes et nos poumons.

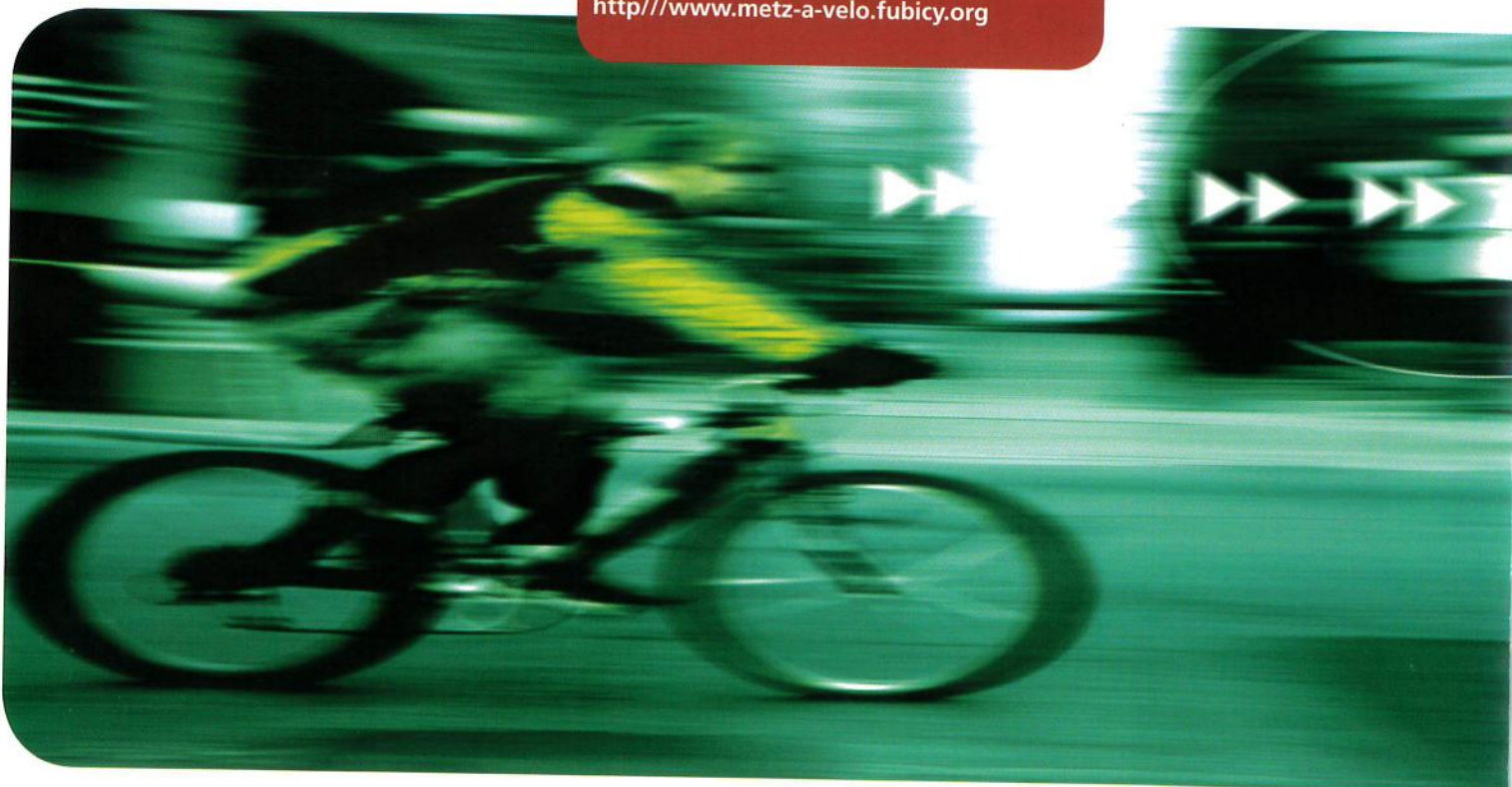
Vous pouvez demander un dépliant concernant cette opération à la mairie de Scy-Chazelles ou à "Metz à vélo".

Aller travailler à vélo

Du 4 juin au 9 septembre 2007 "Metz à vélo" vous propose d'utiliser votre vélo le plus souvent possible. Plus de rejets de CO₂, pas de bruit,

Du 4 juin au 9 septembre
Au boulot à vélo

METZ à VELO 2 Sente à My 57000 Metz
Tel 03 87 60 00 64- 03 87 55 28 95
email : metz-a-velo@fubicy.org
<http://www.metz-a-velo.fubicy.org>





Label européen du patrimoine

Le label européen du Patrimoine a été créé à l'initiative de la France qui souhaite ainsi provoquer auprès des citoyens européens une prise de conscience de leur culture commune et de renforcer leur sentiment d'appartenance à un espace commun. Le label européen du Patrimoine est décerné à des lieux de mémoire ou des sites accueillant des activités culturelles multiples s'ouvrant à toutes les formes de création.

Les trois premiers sites français retenus pour être inscrits sur la liste du nouveau Label européen du Patrimoine sont la Maison de Robert Schuman, l'abbaye de Cluny et la Cour d'honneur du Palais des papes à Avignon. Ces derniers répondent à la volonté de mettre en valeur des hauts lieux de mémoire et des monuments emblématiques de l'identité européenne, évoquant notre passé commun ou représentant l'avenir à bâtir ensemble.

L'objectif de la mise en place de ce label est de parvenir à la constitution d'un réseau d'une grande diversité de sites, qu'il s'agisse de lieux de mémoire et d'histoire, ou de lieux de culture vivante comme des salles de spectacle et des résidences d'artistes. Ce réseau devrait faciliter les échanges et la circulation des œuvres entre les lieux labellisés.

La cérémonie de dévoilement de plaque a été organisée à la Maison de Robert Schuman le 19 mars dernier en même temps que les deux autres sites labellisés.

Les autres sites inscrits à l'étranger sont le Capitole à Rome ou l'Acropole à Athènes.



Le journal électronique

Chacun d'entre nous a constaté ces derniers jours l'installation à l'angle du BEL AIR d'un panneau d'affichage lumineux à messages variables : les spécialistes de la communication et de l'information l'ont baptisé "Le Journal Electronique", ce qui est tout un programme.

Les différentes commissions communales ainsi que le bureau qui ont travaillé de concert sur ce dossier ont décidé après moult discussions de mettre cet outil très moderne à la disposition des sigéo-castellois afin de rendre la communication plus dynamique et plus agréable.

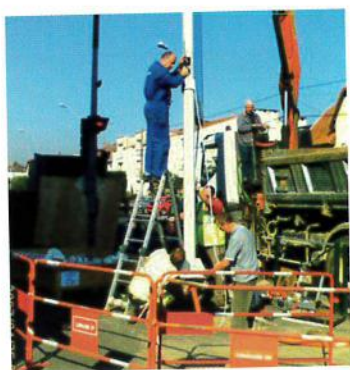
L'entreprise retenue, F.A. TECHNOLOGY, équipe déjà plus de 300 communes françaises ainsi que de nombreux sites à l'étranger.

Le modèle choisi appelé "EVOLUTION" a été sélectionné par les Architectes des Bâtiments de France pour équiper plusieurs villes classées au Patrimoine Mondial de l'Humanité telles que CARCASSONNE, LYON ou encore BRUGES.

Un logiciel installé sur un terminal en mairie permet de diffuser et de faire circuler l'ensemble des informations de notre commune et ce en temps réel :

- informations municipales
- actualités culturelles
- actualités sportives
- messages de prévention et de sécurité
- informations associatives
- informations scolaires
- autres messages à caractère urgent
- peut-être et pourquoi pas : actualités commerciales

Nous espérons que ce nouveau trait d'union entre les habitants de SCY-CHAZELLES et la municipalité atteindra l'objectif visé qui a toujours été notre ligne de conduite : amélioration de la vie quotidienne, et meilleure communication grâce à davantage d'infos en temps réel.



Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)

Élaboration du Plan local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal du 6 février 2006 a décidé d'engager la révision du POS communal pour le transformer en PLU conformément à la loi « Solidarité et renouvellement urbain ».

Cette démarche a pour objectif d'adapter notre règlement communal par la prise en compte des dernières évolutions réglementaires :

- Plan de Prévention des risques (inondation et glissement de terrain de juillet 2005)
- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (en cours d'approbation).

Le prochain règlement doit s'appuyer sur un projet d'évolution sur le long terme élaboré par la Municipalité en concertation avec la population. Ce premier document s'intitule "Plan de développement et d'aménagement durable" (PADD).

Les grandes lignes de ce projet ont été élaborées par la Commission d'Urbanisme municipale aidée par Monsieur TISON, architecte de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération messine.

Il s'agit d'abord de faire un état des lieux

- Évolution urbaine et sociologique de la Commune.
- Plan de déplacement urbain de l'agglomération messine.
- Compilation de toutes les réglementations et servitudes applicables sur notre ban communal.

Sur cette base, la Municipalité fait un ensemble de propositions

- Protection des espaces naturels
- Inscription des voies et cheminements aménageables
- Définition des zones pouvant être ouvertes à l'urbanisation
- Mise en valeur des espaces publics.

Ce document a été présenté lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 2 mai à 18 h 30 Salle de l'Esplanade. À l'invitation du Maire ce sont 150 sigéocastellois (soit près de 10 % de la population adulte de notre Commune) qui sont venus pour s'informer et donner leur avis. Cette remarquable assemblée montre l'intérêt que vous portez au devenir de SCY-CHAZELLES. Après l'introduction de M. le Maire, Monsieur TISON a présenté le projet en cours et les documents de référence. Puis le public s'est exprimé soit pour poser des questions, soit pour donner des avis.

Les principaux points évoqués

- Réglementations applicables dans les zones ND ?
- Chemin piéton et cycliste entre Voie de la Liberté et rue de la Cheneau.
- La rue de la Passerine reste-t-elle une impasse ?
- Possibilité de réaliser un équipement public dans la zone "Les Vignes".
- Création de la voie cyclable "Charles le Téméraire".
- Aménagement du Mont Saint Quentin.
- Manque de parkings et circulations de transit.
- Constructibilité de la zone 2NA (entre rue Pichon et rue de la Cheneau).
- Piétonisation des villages anciens.

Au-delà des réponses et explications données lors de la réunion, tous ces points ont été repris dans le projet réglementaire qui a été présenté à la réunion publique du 13 juin à 18 h 30.

L'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme doit se faire en concertation permanente avec la population. C'est pourquoi un cahier est ouvert à l'accueil de la Mairie pour recevoir vos avis écrits et vous informer de toutes les étapes de la procédure. Par étapes successives, il s'agit de conduire l'aménagement de notre Commune.



Halte au bruit et à l'incivisme

Tous les ans au mois de mai, dans ce bulletin municipal, nous appelons nos concitoyens à mettre tout en œuvre pour être plus attentifs aux autres et permettre ainsi à chacun d'entre nous de profiter pleinement de la belle saison.

Si, pour une grande majorité d'entre vous, cet appel est entendu, il reste cependant encore un certain nombre de récalcitrants qui, soit par inconscience, soit par absence d'information ou, ce qui est plus grave, par volonté délibérée d'ignorer la réglementation et le savoir vivre, continuent à provoquer des nuisances.

Une nouvelle fois donc, et tout particulièrement à l'attention de cette dernière catégorie d'administrés, nous nous permettons de rappeler un certain nombre de règles.

Il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive de la réglementation, mais de rappeler quelles sont les attitudes citoyennes.

Commençons par **le bruit** qui est sans aucun doute la nuisance la plus courante et la plus difficile à supporter.

Parents, faites attentions à vos enfants, surtout lorsque ceux-ci utilisent des **scooters ou des mobylettes très bruyantes** avec un pot d'échappement non conforme. Nous sommes régulièrement saisis de réclamations à ce sujet. Le policier municipal a suivi une formation qui va lui permettre de verbaliser sur place les contrevenants. S'il s'agit de mineurs, les parents devront assumer le paiement du P.V.

Attention également à n'utiliser les **engins à moteur pour l'entretien de votre jardin** (tondeuses, débroussaileuses, etc..) que pendant les tranches horaires le permettant. Pensez à vos voisins qui ont peut-être besoin de repos. Vous trouverez en encadré les horaires à respecter.

L'utilisation tardive des piscines après 21 heures est très gênante pour les voisins. Merci d'en tenir compte lorsque le temps sera beau et chaud.

Si vous avez **un chien**, merci de veiller à ne pas le laisser **aboyer trop longtemps**, et surtout pas le soir ou la nuit. D'autre part, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal interdit de laisser vos animaux faire leurs **besoins sur les trottoirs**. Des sacs plastiques sont à votre disposition en mairie et à la Bibliothèque.

Respectez SVP les jours et les horaires de ramassage des **ordures ménagères et le tri sélectif**. Sortez vos poubelles de préférence le matin même du ramassage afin d'éviter d'attirer renards, chats ou autres animaux.

De la même façon, n'oubliez pas que **plusieurs déchetteries** sont à votre disposition à Ars-sur-Moselle, à Montigny-les-Metz ou à Metz pour déposer les résidus de tontes ou de tailles effectuées dans vos jardins, les gravats, la ferraille, etc...

Enfin, pensez à **limiter votre vitesse** lorsque vous êtes au volant de votre voiture ou derrière le guidon de votre moto ou scooter. Nous vous rappelons qu'en agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h et à 30 km/h dans une partie importante de notre commune.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à toutes ces recommandations qui ont pour but de permettre à tous de vivre ensemble le plus sereinement possible dans notre commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne saison printanière et estivale.

HORAIRES À RESPECTER

Travaux de bricolage ou de jardinage

(nécessitant des appareils bruyants susceptibles de gêner le voisinage)

Jours ouvrables : **8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30**

Samedi : **9h à 12h et 15h à 19h**

Dimanche/jours fériés : **10h à 12h30**

Rappel

Collecte ou traitement des ordures ménagères et autres déchets

La mise sur la voie publique des ordures ménagères ne doit occasionner ni gêne ni salubrité.

Dépôts des ordures

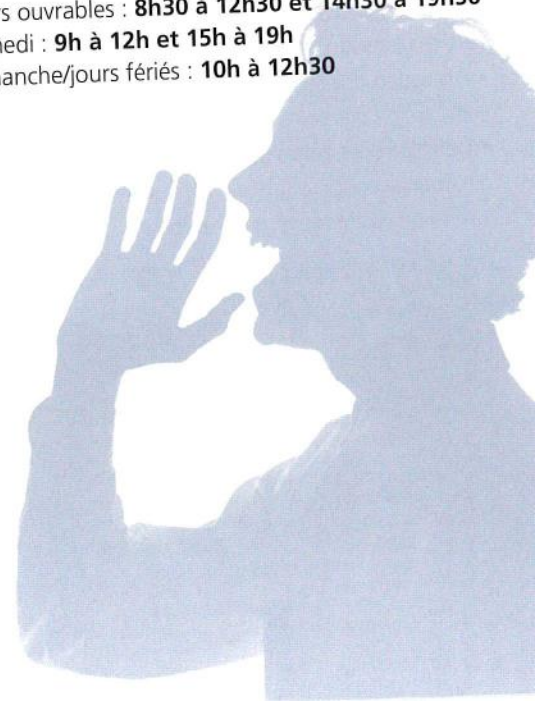
Le matin avant 6h ou la veille au soir après 20h. Interdit après le passage du service de la collecte.

Incinération des déchets de Jardin

Mardi, jeudi et samedi entre 9h et 11h.

Bruits de voisinage

Interdits sur voie ou lieux publics quand ils sont gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition.



“Écoute Déficience Visuelle”

Un service gratuit, pour les personnes aveugles et malvoyantes, maintenant dans toute la France. La solitude est encore plus pénible quand on est privé d'un sens aussi important que la vue.

“Écoute Déficience Visuelle” est un service téléphonique gratuit créé par l'Association Valentin Haüy pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude, ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale.

Initialement réservé à l'Ile-de-France, il s'est étendu à toute la province, et fonctionne deux fois par semaine: les lundi et jeudi après-midi de 14h à 18h. Il suffit de composer le **0 800 21 21 62** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pourquoi appelle-t-on ?

D'abord parce que l'on se sent seul. Ou bien en conflit avec son entourage : la cécité n'est pas toujours facile à vivre en famille. On entend aussi les personnes aveugles qui ne supportent plus leur handicap, les malvoyants qui ne veulent pas s'avouer que leur état s'est aggravé et refusent de porter la canne blanche. Parfois, il s'agit d'une demande de renseignement pratique, ce qui n'est pas l'objet d'Écoute Déficience Visuelle mais montre bien que l'on ne sait pas toujours à qui s'adresser. Et puis, appellent ceux qui ressentent le simple besoin de parler à quelqu'un, même s'ils vivent en maison de retraite.

Ces personnes aveugles ou malvoyantes ont, pour les écouter de façon anonyme, les comprendre et leur redonner confiance (“on nous remet le pied à l'étrier”, disent certains), l'oreille amicale de deux personnes spécialement formées au handicap visuel. “C'est le meilleur moment de la semaine”, remercient les habitués ! Car il y en a...

Cent ans au service des personnes aveugles et malvoyantes

L'Association Valentin Haüy a été fondée en 1889. Forte de ses 3 700 bénévoles, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1891.

Sa vocation est d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à mener une vie normale :

- **assistance au quotidien**: lecture et rédaction de courriers, constitution de dossiers d'invalidité, financement de chiens guides, fourniture de produits adaptés (loupes, montres sonores, etc.), apprentissage du déplacement chez soi et dans la rue,
- **enseignement** du braille et de l'informatique, pour lire, écrire, communiquer,
- **mise à disposition** d'importantes bibliothèques en braille, en livres enregistrés, en livres en gros caractères,
- **accueil amical** au sein de 80 comités locaux dans toute la France : activités culturelles, sport...
- **formation professionnelle** pour les plus jeunes: secrétariat, accueil téléphonique, kinésithérapie, etc.

Association Valentin Haüy

Service Communication
5 rue Duroc 75007 Paris
Tél: 01 44 49 27 27 Fax : 01 44 49 27 07
e-mail: <mailto:communication@avh.asso.fr>
communication@avh.asso.fr
Site internet: www.avh.asso.fr

“Écoute Déficience Visuelle” au 0 800 21 21 62

Un service d'écoute téléphonique amicale, entièrement gratuit (depuis un poste fixe).



Départ en retraite

Monsieur Claude SCHWARTZ, Directeur des services, a pris sa retraite le 28 février 2007 après avoir exercé brillamment la fonction de secrétaire puis de secrétaire général pendant 36 ans. C'est sans doute non loin du livre Guinness des records. Il aura été le secrétaire de 3 maires, de 7 équipes municipales, et sur... deux millénaires.

Il a été l'un des acteurs, à la place qui était la sienne, des transformations de notre communes. Nous lui souhaitons une agréable retraite. Madame Sylvie MULLER lui succède. Elle a été auparavant secrétaire de la Mairie de Lorry-les Metz pendant 10 ans.

Qu'elle soit la bienvenue.



Mme Sylvie Muller remplace M. Claude Schwartz

Le départ à la retraite de M. Claude Schwartz a été dignement fêté

Festival "Musiques sur les Côtes"

La 7^e édition du festival "Musiques sur les Côtes" organisé par 4 communes du Saint-Quentin aura lieu à SCY-CHAZELLES **le jeudi 11 octobre**, à PLAPPEVILLE **le vendredi 12 octobre**, à LESSY **le samedi 13 octobre**, à LORRY lès METZ, **le dimanche 14 octobre**. Le thème 2007 en est "BRAHMS sans frontières".

Les concerts auront lieu comme l'an passé dans les églises des 4 communes. Cette année, le concert inaugural aura lieu **le jeudi 11 octobre 2007 à 20 h 30** à l'église Saint Remi de SCY-CHAZELLES.

Médailles du travail 1^{er} semestre 2007

Argent

- Mme HAURY Catherine
- Mme TOTTOLI Elisabeth

Vermeil

- Mme BOUCARD Bernadette
- M. STAUB Jean-Pierre
- M. TISSERAND Maurice
- Mme THEOBALD Chantal

Or

- Mme DONVAL Christiane
- M. HARTERT Jean-Luc
- Mme MARX-KELCH Nicole

Grand Or

- M. FRANZKE Raymond
- M. HAUSSER Alain
- M. NICOLAY Jean Marie

L'arrêté de création de la ZPPAUP a été signé

Monsieur le Préfet a donné l'accord de l'Etat à la création de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Scy-Chazelles après approbation à l'unanimité de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites en octobre 2006.

Le Conseil Municipal a été consulté le 11 juin pour un dernier accord. Le Maire a ensuite pris un arrêté portant création de la ZPPAUP. Celle-ci marque le terme d'un long travail de 10 années. Ce 11 juin est donc une date importante dans l'Histoire de Scy-Chazelles d'autant plus que le vote est intervenu très précisément 12 ans, jour pour jour, heure pour heure, après le choix des sigéo-castellois de nous confier les responsabilités de l'administration de cette commune, hasard du calendrier, clin d'œil de l'Histoire.

Nous avons toujours été habités par la volonté de garantir à Scy-Chazelles la préservation de son environnement et la qualité de son site qui en font l'un des plus beaux villages de France.

Avec cette ZPPAUP, Scy-Chazelles sera moins menacée par les prédateurs immobiliers dont le but est de bétonner et de densifier au mépris de la qualité du cadre de vie et au seul profit de leur chiffre d'affaire.

Les effets bénéfiques de cette volonté politique porteront leurs fruits à court, moyen et long termes. Vos enfants en jouiront encore mieux que nous.

Nous n'avons toutefois pas attendu 12 ans pour préserver et embellir cette commune. Notre première décision a été de suspendre le recours de la précédente municipalité auprès du Tribunal Administratif à l'encontre du classement du site du Mont Saint Quentin, premier site classé paysager de Lorraine.



"Jardin remarquable" à Scy-Chazelles

Par la suite, tout au long de nos deux mandats, chaque quartier, chaque rue aura été concernée et aura fait l'objet de toute notre attention grâce à la collaboration et à la bonne volonté de tous les sigéo-castellois. Nous pouvons être collectivement fiers du résultat, fiers que Scy-Chazelles plaise à tous ses visiteurs français ou étrangers. Comme l'ensemble de la Lorraine et de la CA2M, nous serons concernés par le développement de la fréquentation touristique. Cette ZPPAUP au lendemain de l'arrivée du premier TGV à Metz est une autre coïncidence heureuse et montre qu'il est toujours possible et nécessaire de concilier progrès et respect du patrimoine, modernité et développement durable. Dans le même esprit, le Conseil Général de la Moselle, après avoir restauré la demeure historique de Robert Schuman, va réaliser un musée moderne et fonctionnel.

Avec vous, nous continuerons à suivre cette voie.



Scy-Chazelles vue du ciel

mairie

Téléphone 03 87 60 07 14 Télécopie 03 87 60 18 33

E-mail mairie@mairie-scy-chazelles.fr Web www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi (10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h

communication**Dératisation**

Nous vous informons qu'en cas de besoin, il vous est possible de retirer en Mairie des sachets de blé empoisonné destinés à la dératisation. Ces sachets sont remis gratuitement.

services**Samu**

15 ou 03 87 62 27 11

Gaz de France

Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz

de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Dépannage :

0 810 433 057

Pompiers

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson 57950

Montigny-les-Metz

03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M. Danois

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse,
appeler le 15

Centre anti poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Chirurgien dentiste

Dr Engels-Deutsch

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Pharmacies

Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du Général de Gaulle

Longeville-lès-Metz

Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Infirmières

Mme S. Capovilla

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

Mme Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

19, rue St Nicolas

Mme Schmitt-Walpoel

2, chemin des Brayes

06 30 37 85 55

Orthophoniste

03 87 60 08 29

Mme E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43

Mme MC Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

Assistante sociale

Mme Nerden-Braas

Centre médico-social

2, place Hennocque

Longeville-les-Metz

03 87 30 05 79

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

M. l'Abbé Bernard Blum

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16 h-18 h

Mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h

Vendredi 17 h-19 h

Samedi 9 h-12 h et 14 h-16 h

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Relais Assistance Maternelles "Saint-Quentin"

03 87 31 19 23

Médecin

Dr Keuffer / Dr Veronese

03 87 60 56 08

9, rue de Verdun - Moulins-les-Metz

CA2M (enlèvement des encombrants)

03 87 55 59 33

Déchetterie

N° Vert 0 800 26 57 04

Ars-sur-Moselle 03 87 60 60 22

carnet 2006-2007**Mariages**

- Joël GALET-LALANDE D'ORSAY et Dominique DE FOSSEY 16 décembre
- Matthieu GADENNE et Iréna MANDIC 17 février
- Nicolas BROUARD et Anne-Solenne GAILLOT 12 mai
- Laurent BLAISE et Sophie CONRAD 19 mai

Décès

- Léon BETTING 15 décembre
- Maryvonne PELTIER née THILL 27 janvier
- Pierre JALADIS 6 février
- Marguerite CREAC'H née BARAOU 22 mars
- Christian CUISINIER 28 mai

Naissances

- Enzo PATRICOLA 22 novembre
- Meloé BERIA 18 février
- Quentin FRANÇAIS 21 février
- Daphnée HOFFMANN 24 février
- Bastien ROUSSEAU-GIQUELLO 21 mars
- Noa LECLERE 23 mars
- Lisa DONATE 2 avril
- Victoria SCHAACK 24 avril
- Antoine PEIFFER 1^{er} mai
- Valentin SCHUG 3 mai

